

Le salarié du Lot

Vie syndicale 2

Congrès de l'UD

Elections FP

Formation syndicale

Actualité revendicative 5

Ratier-Figeac

Postiers de Gourdon

CGT Finances

Gare de Cahors

Fermeture d'écoles

USD Santé Action Sociale

Vivre et travailler dans le Lot

Retraités : pas d'autérité

Union Locale Cahors 11

La CGT c'est nous, alors faisons la vivre !

Dossier retraite 12

Retraites complémentaires Agirc/Arrco tous concernés

Édito.

Soyons à l'offensive

Tout d'abord, je voudrais dédier cet éditto aux 17 victimes des tueries de ce début d'année. Après l'émotion, le recueillement, il nous faut faire l'analyse des causes de cette violence et de toutes les violences dans notre société.

Pour autant, nous ne plongerons pas avec les sirènes nous chantant l'appel à « l'union nationale ».



Ne nous cachons pas derrière des pancartes qui ne sont là que pour une seule cause: redorer le blason d'un Président et du gouvernement dans le creux de la vague! Allons chercher plus loin dans notre réflexion collective. Ouvrons les discussions sur les sujets qui font les fondements de notre société.

Malgré une hausse du chômage de

5,7 % sur un an, le gouvernement persiste dans sa politique d'exclusion des salarié-e-s.

Et ce n'est pas le projet de loi Macron, qui viendra régler le retour au travail et créer de la croissance! Qui peut croire à une hérésie pareille?

Cette loi cadre, qui transformera durablement la société, comme le sont la loi de sécurisation de l'emploi et le pacte de responsabilité, ne doit pas nous être imposée par ce gouvernement.

Pour ses 120 ans, la CGT s'est dotée d'un nouveau Secrétaire Général, Philippe Martinez, déjà dans ses premières paroles, le ton du message confédéral à changé; un premier pas est franchi, mais nous aurions tort de penser qu'à lui seul il changera la donne!

Sachons être à la hauteur des enjeux. Face à tous ces coups bas, mobilisons nous et mettons tout en œuvre pour réussir la manifestation intersyndicale à Paris le 9 avril, Il en est de notre responsabilité.

Congrès de l'UD

50^e Congrès de l'Union départementale CGT du Lot: cap vers le renforcement! Jeudi 26 et vendredi 27 novembre, ce sont plus de 120 militants CGT de tout le département qui s'étaient donnés rendez-vous à Cahors au foyer valentré pour faire le bilan de l'activité de l'Union départementale des 3 années passées et y définir les orientations et le programme d'actions pour les 3 ans à venir. Étape capitale de la vie de l'ensemble des structures de la CGT et donc de l'UD du Lot, le congrès a permis à chacun des congressistes de débattre de l'actualité sociale, des enjeux revendicatifs territoriaux et nationaux... Le document d'orientation du 50^e Congrès et ses résolutions ont été débattus, les amendements proposés par les syndicats ont été intégrés, l'ensemble a été validé par la majorité des votes des mandatés.

Ce congrès s'était aussi l'occasion de renouveler la Commission Exécutive et la Commission Financière de Contrôle de l'Union Départementale, l'ensemble des Camarades proposés par les syndicats ont été élus à la majorité. Conformément à nos décisions, le bureau a été constitué, il se compose de Matence Patrice, Jean-Jacques Wagner, Cécile Guillaumard, Corinne Pons, Fabrice Nollet, Didier Tuloup, du représentant de l'Union Syndicale des Retraités: Philippe Miquel et des secrétaires Généraux des Unions Locales, Laurent Moskalik pour celle de Biars et Jérémy Gargaros pour celle de Figeac. Patrice Matence a été réélu Secrétaire Général de l'Union Départementale à la majorité moins une abstention.

*Le SG
Matence Patrice*



COMMISSION EXECUTIVE de l'UD CGT DU LOT

NOM	PRENOM	CANDIDATURE PROPOSE PAR
BALOGÉ	MARIE	SDEN RETRAITES
BARCET	PATRICIA	TERRITORIAUX HAUTE VALLEE CELE DORDOGNE
BAUDIS	ISABELLE	CGT EDUC'ACTION 46
BAYLE	JEROME	FAPT
BEDOU	ARLETTE	FAPT
BROUSSE	PIERRE	FIGEAC AERO
BUTTGENBACH	VINCENT	RATIER FIGEAC
DELLAC	CHANTAL	HOPITAL FIGEAC
DELMAS	JEROME	RATIER FIGEAC
CLOU	DIDIER	ENERGIE 46
DONDRILLE	SERGE	FAPT
GUILLAUMARD	CECILE	FINANCES PUBLIQUES
LAMOUREUX	MARTINE	TERRITORIAUX PAYS DE CAHORS
LAYBROS	SERGE	FINANCES PUBLIQUES
LEGLAIVE	PASCAL	CONSEIL GENERAL
MARCASTEL	DIDIER	ALGEEI
MATENCE	PATRICE	EHPAD LES LAVANDES
MIQUEL	PHILIPPE	ENERGIE 46 INACTIFS
MONGEL	ISABELLE	COMITÉ LOCAL DE PRIVÉS D'EMPLOI CAHORS
MONGEL	NICOLAS	COMITÉ LOCAL DE PRIVÉS D'EMPLOI CAHORS
NOLLET	FABRICE	ORGANISMES SOCIAUX
PARUSSIE	ALAIN	RETRAITES METALLURGIE ET MULTIPRO FIGEAC
PEZANT	CHRISTINE	MAEC
PHILIPPOT	MARC	ALGEEI
PLEWINSKI	JEAN-CLAUDE	RETRAITES METALLURGIE FIGEAC
PONS	CORINNE	CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES
PRADEAU	LOUIS	RETRAITES METALLURGIE FIGEAC
RENAULT	SEBASTIEN	MULTIPROFESSIONNEL CAHORS
SAUVIER	JEAN-CLAUDE	FAPT
SPINOSA	MIREILLE	TERRITORIAUX PAYS DE CAHORS
TULOUP	DIDIER	MULTIPROFESSIONNEL CAHORS
VILLEPONTOUX	THIERRY	TERRITORIAUX HAUTE VALLEE CELE DORDOGNE
VIVANT	CHANTAL	ORGANISMES SOCIAUX
WAGNER	JEAN-JACQUES	ENERGIE 46 INACTIFS

COMMISSION FINANCIERE DE CONTROLE

NOM	PRENOM	CANDIDATURE PROPOSE PAR
DICHAMP	JEAN-FRANCOIS	FINANCES PUBLIQUES
FREBEAU	MICHEL	ORGANISMES SOCIAUX
MOUMINOUX	CHRISTIAN	RETRAITES METALLURGIE FIGEAC

Elections FP

Ce sont près de 12000 salariés de la fonction publique dans le département qui étaient appelés à élire leurs représentants dans différentes instances le 4 décembre. Ces fonctionnaires travaillent dans les collectivités territoriales, au conseil général, dans le secteur hospitalier, les finances, l'Éducation nationale, la préfecture ou encore à La Poste et chez France Télécom même si ces entreprises ont été privatisées. Des enjeux locaux et nationaux pour la CGT car ce sont ces élections qui déterminent la représentativité et les moyens alloués aux organisations syndicales. Nationalement, nous restons la première organisation syndicale dans la fonction publique avec 23,1 % en retrait de 2,3 %. Localement nous sommes premiers dans l'hospitalière, 1er dans la territoriale ou nous prenons la première place à la CFDT, premier aux Finances publiques, à la poste, au conseil Général et dans de nombreux établissements.

Cela démontre l'engrègement profond de la CGT dans le paysage social en France et dans le Lot, Mais au-delà de ces bons résultats généraux, cela nous amène à réfléchir à notre activité auprès des salariés, car si à des endroits nous progressons, dans certains autres nous régressons, voir disparaissions du paysage. La Commission Exécutive de l'UD va s'emparer de ces résultats et en faire l'analytique par établissement, une prochaine réunion est d'or et déjà en préparation avec l'USD Santé et la CSD Territoriale afin d'élaborer un plan de visite de nos syndicats. Notre but faire vivre la charte de la vie syndicale dans nos syndicats.



*Cécile Guillaumard
Responsable à la vie syndicale*

Formation syndicale

Dans le « rétroviseur » du calendrier 2014 de la formation syndicale figuraient 19 propositions dont 6 en partenariat avec l'UD CGT 82. Dix-sept de celles-ci ont été réalisées; 121 stagiaires concerné-e-s et 29 formateurs-trices mobilisé-e-s. Le « collectif-formation » s'est réuni quatre fois sur l'année.

Le choix politique de formation syndicale retenu par l'UD CGT du LOT porte ses fruits. En effet, comparativement à 2,5 % recensés au plan national, 7,5 % des syndiqués CGT salarié-e-s actifs du LOT ont participé aux stages en 2014. Ce choix se mesure aussi objectivement par le soutien financier de 9249,39 € - sur les fonds propres de l'UD CGT 46 - accordé aux pertes de salaire (27 %), aux frais de déplacements (30 %), aux frais de restauration (35 %) et, en 2014, à des frais d'hébergement (4,5 %).

De nouvelles formatrices et de nouveaux formateurs apparaissent et s'impliquent. Le dispositif, encore fragile, accueillera et accompagnera très favorablement toute bonne volonté militante.

En marge du calendrier de formation de l'UD et diligenté par la fédération de la métallurgie de la Mécanic-Vallée, deux journées d'études autour de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) se sont déroulées à ASSIER en décembre 2014. Le bilan retour est très positif. Enfin, nous attendons avec vigilance le décret d'application du « Nouveau fonds paritaire de la formation syndicale ». Celui-ci modifie le financement de la formation syndicale. A l'évidence, cette question cruciale aura à être portée au débat d'une prochaine CE de l'UD CGT du LOT.

JL Couderc

Une année pleine d'espoir pour les salariés de Ratier-Figeac

Le 19 décembre, la direction de Ratier-Figeac attaquait les NAO (négociation annuelle obligatoire) proposant 0,8 % d'augmentation générale et 0,6 % d'augmentation individuelle pour les non-cadres.

Jeudi 8 janvier, la direction revient avec la proposition de 1 % d'AG et 0,6 % d'AI. Cette AG de 1 % représente entre 15 et 20 € pour les 500 ouvriers de l'entreprise. Considérant que les négociations étaient terminées, elle a convoqué les DS pour signature le lundi 12 janvier à 14 heures Or, à 13 h 30, 200 salariés, réunis en assemblée à l'initiative de la CGT, ont porté collectivement une revendication légitime de 70 € pour tous et décident de se mettre en grève. Le personnel du soir et de nuit emboîte le pas.

Mardi 13: 350 salariés en grève contraignent la direction à faire une nouvelle proposition avec un plancher de 40 € et 0,6 % d'AI, cette proposition est rejetée par l'ensemble des grévistes. La mobilisation se poursuit.

Mercredi 14 janvier, vu l'ampleur du mouvement, la CFDT, qui ne revendiquait jusque-là qu'un plancher de 35 €, appelle à la grève en revendiquant « d'aller au-delà des 40 € » déjà obtenus la veille par la mobilisation des salariés avec la CGT. A la fin de la deuxième journée de mobilisation, plus de 500 salariés sont en grève, la production est totalement arrêtée...

Fidèle au dialogue social façon MEDEF, le PDG déserte l'entreprise pendant 2 jours...

Vendredi 16 janvier, les 500 grévistes contraignent la direction à proposer 50 € de plancher. Par vote, 66 % des grévistes valident la

poursuite du mouvement et continuent de porter la revendication de 70 € pour tous.

Malgré l'expression démocratique, la CFDT annonce qu'elle reprend le travail et la CFE-CGC, qui jusque-là soutenait le mouvement « sans faire grève », appelle à retourner au travail.

Seul la CGT reste aux côtés des salariés et continue de porter la revendication.

Lundi 19 janvier, la CGT étend la mobilisation par un rassemblement des salariés de Ratier et le soutien des syndicats CGT des entreprises de la métallurgie du Lot, de l'Aveyron, de la Corrèze et de la Mécanic Vallée. La direction campe sur ses positions. Conscient et responsable du début jusqu'à la fin, les salariés grévistes ont alors décidé ensemble, avec la CGT, de suspendre le mouvement.

Au-delà des 50 € obtenus, cette lutte a montré que les salariés réunis sont une force et qu'ils peuvent peser sur le choix des dirigeants grâce au rapport de forces.

De nombreux syndicats et salariés de la Mécanic Vallée ont aussi exprimé que cette lutte est un exemple pour eux et un point d'appui pour revendiquer des hausses de salaire. Gageons que la lutte des Ratier fera des émules. Déjà sur le Figeacois, la menace de mobilisation a freiné l'ardeur de quelques patrons. La CGT de Ratier enregistre de nouvelles adhésions à la suite de cette lutte.

Alain Hebert



Postiers de Gourdon

6^e semaine de grève pour les 18 facteurs sur les 20 que compte la poste de Gourdon, ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et du service public postal.

Courrier non distribué faute de temps, plus de 100 000 plis retournés au bureau de poste par an, heures supplémentaires non rémunérées : 1 500 heures par an.

Tout cela par un manque de personnel pour assurer les tournées et les remplacements.

De nombreuses manifestations ont eu lieu, rassemblant de nombreuses personnes dont plusieurs élus.

Après une vingtaine de jours de grève et des provocations journalières, un médiateur a été nommé à la demande des grévistes. Au bout d'une semaine de négociation, aucune avancée, les discussions n'ont pas aboutis, la direction de la Poste proposant trop peu pour qu'une amélioration des conditions de travail et de la qualité du service puisse être ressentie.

Les facteurs non écoutés en sont arrivés, pour deux d'entre eux, à entamer une grève de la faim et sont toujours aussi déterminés à poursuivre leur mouvement jusqu'à être entendu par la Direction et obtenir satisfaction.

Une alerte de danger grave et éminent a été déposée par le Chsct, une expertise sur les RPS a été voté pour l'ensemble des établissements du nord du Lot.

La solidarité morale et financière de nos organisations CGT a joué un rôle important dans ce conflit, qui au jour ou j'écris ces lignes n'est toujours pas fini.

Tous ensemble, on ne lâche rien !

*Le Général Serge Dondrille
CGT FAPT46*



Aujourd'hui c'est fermé !



La Direction Départementale des Finances publiques du Lot a décidé de réduire les horaires d'ouverture des services du département. Les consignes viennent de Bercy, mais rien ne l'obligeait à se montrer aussi zélée !

Elle a décidé de réduire les horaires d'ouverture des perceptions rurales en ne les ouvrant que 16 heures par semaine. Pour les centres de Cahors, de Figeac et de Gourdon, c'est à peine mieux.

Désormais, sur ces 3 sites, ce sera jour de fermeture le mardi à Figeac, le mercredi à Cahors et tous les après-midi à Gourdon !

D'une manière générale, les ouvertures de services ont été réduites d'un tiers.

C'est aussi 8 suppressions d'emplois supplémentaires en 2015, des fermetures de petites perceptions (Catus),

Les agents avec l'aide du syndicat CGT Finances 46 se sont mobilisés et ont protesté contre ce recul du service public. Pour nous les Centres des Finances Publiques doivent pouvoir accueillir le public. Aujourd'hui, tout est fait pour éloigner les usagers de l'accueil physique afin de les renvoyer vers des sites internet ou des centres d'appel.

Aujourd'hui, votre Centre des Finances Publiques est fermé.

Nous trouvons ça affligeant mais ce n'est pas un problème pour notre Direction. Sa solution ?

Revenez demain...

La CGT Finance46

Gare de Cahors

Samedi 28 février, à l'appel du syndicat CGT des cheminots de Cahors, près de 200 personnes ont manifesté devant la gare de Cahors pour revendiquer le maintien de la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse).

Prises de paroles après prises de paroles, le rassemblement a duré près de deux heures autour d'un mot d'ordre: le maintien de la ligne POLT.

« Suite à la grève de juin sur la réforme ferroviaire, la CGT cheminots a décidé d'initier partout sur le territoire des échanges, rappelle Gilbert Garrel, secrétaire général de la fédération CGT cheminots. On a fait faire une expertise de la réforme qui nous annonce 10 000 emplois de moins d'ici 2020, et 7 700 km de lignes fermées. Ici à Cahors, trois emplois ont été supprimés au guichet et la gare est fermée, le week-end et les jours fériés. »

La CGT a fait des propositions pour le traitement de la dette de la SNCF. « Des économies sont possibles en mutualisant les moyens pour l'ensemble des services, les TER, le fret, les Intercités, le TGV ».

« Sans aucune concertation sur les besoins des usagers, l'ensemble des réorganisations envisagées va affaiblir voire condamner définitivement certaines relations ferroviaires. La partie Brive-Montauban de l'axe historique POLT figure parmi ces lignes menacées, déplore Serge Laybros au nom de l'association « Tous



ensemble pour les gares ». La SNCF montre sa volonté d'abandonner purement l'activité grandes lignes sur ce tronçon, en laissant à la région la responsabilité et le financement des relations TER. Ce scénario catastrophique signera l'arrêt de mort de la gare de Cahors et de bien d'autres gares et activités sur le secteur. Les Lotois sont considérés comme des usagers de seconde zone. »

Des postiers de Gourdon et le collectif de défense des écoles rurales sont venus soutenir le mouvement. Ils ont rappelé leur combat pour le maintien des services publics dans les zones rurales. Des élus, des usagers SNCF, des associations, des citoyens se trouvaient également dans les rangs.

Le secrétaire général de la CGT46, Patrice Matence élargit le débat: « Quelle attractivité aurons-nous s'il n'y a pas de maillage territorial qui réponde aux besoins des populations et nouveaux arrivants? Nous voulons vivre et travailler dans le Lot. Nous revendiquons un développement équilibré, écologique liant industrie, services, service public. »

Un appel est lancé à un réveil citoyen et à la construction d'un collectif fédérant l'ensemble des associations, organisations syndicales et collectifs de défense des services publics.

Matence Patrice



Fermeture programmée de 136 écoles dans le Lot

L'avenir d'un territoire passe par le maintien de ses services publics, au premier rang desquels nous plaçons l'École. Il semblerait que ce ne soit pas la préoccupation première de l'ancien Préfet du Lot qui, avant de quitter le département il y a quelques jours, s'est empressé de faire signer aux grands élus le « Protocole d'accord pour un Schéma triennal d'évolution de l'offre scolaire dans le département du Lot », projet rejeté par un grand nombre de citoyens : mille personnes dans les rues de Cahors, une pétition de plus de dix mille signatures, cent quarante maires le refusent, des syndicats le dénoncent, des élus repoussent son examen.

Ce document très contesté a été signé dans la précipitation le 2 février par 5 des 6 grands élus, sans consultation du conseil administratif des élus du Lot. On notera l'impatience du maire de Cahors, président de l'association des élus du Lot, à signer et faire signer, en dépit du refus de nombre de maire et sans l'aval du CCSEV 46, contrairement à ce qui a été prétendu de manière totalement abusive et anti-démocratique.

La CGT éduc'action46 s'oppose à ce projet de restructuration du tissu scolaire rural dans le Lot dont le but est à terme, la fermeture de plus d'une centaine d'écoles de moins de 3 classes sur le département ; les élèves seront alors dirigés vers des RPI concentrés ce qui permettra de diminuer le nombre d'enseignants en augmentant le taux d'encadrement !

Or, le bénéfice pour les enfants de petites écoles de proximité n'est plus à démontrer, celles-ci constituent également une alternative à l'intégration des élèves différents, si difficile à mettre en œuvre dans les pratiques urbaines.

Comment croire que des classes plus chargées permettent un meilleur apprentissage ? Comment imaginer que le numérique promis en échange pourra remplacer l'enseignant ? Les quelques enseignants « surnuméraires »

seront déployés dans les classes pour mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes », mais ce dispositif ne touchera, au mieux, qu'une poignée d'écoles. Comment croire que la fatigue due à des temps de trajet rallongés n'aura pas d'impact sur les apprentissages ? Sans parler des difficultés supplémentaires imposées aux parents, aux personnels territoriaux en termes de fatigue et d'organisation.

Ce protocole est un marché de dupes, les fermetures d'écoles n'obéissent qu'à des objectifs plus larges tels que la réalisation d'économies sur le budget de l'Education Nationale, ou la volonté de regrouper le monde rural autour de quelques pôles urbains, tout en accompagnant la montée en puissance des intercommunalités aux dépens des communes de petite taille. Il traite par l'arithmétique la problématique du développement économique et social au sein des territoires ruraux.

Il s'agit bien ici d'une volonté politique à mettre en œuvre : la présence d'une école attire de nouveaux habitants, sa disparition provoque le déclin d'un village !!!

La signature de ce protocole par les quelques élus est un déni de démocratie au regard des positions exprimées par le Collectif CCSEV, par plus de 142 communes, par le Conseil Général du Lot lors de l'assemblée exceptionnelle du lundi 26 janvier, et par nombre d'élus de l'association des élus du Lot.

La CGT Educ'action46 continuera à s'opposer à toutes les réformes synonymes de démantèlement des services publics et à défendre une politique publique d'Education, ambitieuse, volontariste, porteuse d'espoirs et de valeurs en tous points du territoire.

« Quand on ferme une école, on ouvre une prison » Victor Hugo

Pour la CGT Educ'action46
Isabelle Baudis



USD sante action sociale, une année 2014 d'un train d'enfer

Les résultats aux élections professionnelles sont le miroir de notre activité sur le terrain. Dans beaucoup d'établissements les listes CGT ont été présentes : Boissor, CEIIS, AHIS, Elections partielles à l'ALGEEI46, CH de Cahors, CH de Figeac, CH de Gourdon, CH de Gramat, EHPAD de Puy l'évêque, EHPAD de Prayssac, EHPAD de Martel.

La CGT est ressortie 1re organisation lotoise pour la fonction publique hospitalière, et majoritaire dans le secteur privé non lucratif. Les actions portées en 2014 par le syndicat de Cahors : les conditions de travail, les RPS, la discrimination syndicale. La CGT a débuté et cristallisé la lutte pour le maintien du Service de soins et de réadaptation. Fondation **Camille Miret**: Action pour le maintien des RTT, les conditions de travail sont au cœur des préoccupations syndicales.

Au CH Figeac : la lutte contre l'implantation des 12 heures de travail continue, la CGT a démontré clairement cette application contrainte et forcée. L'entrave syndicale au CHSCT est un combat quotidien.

Au CH Gramat : la campagne aux élections professionnelles a porté sur la dénonciation de la précarité et de l'utilisation régulière des intérimaires.

A Gourdon : les camarades ont œuvré pour l'obtention du scanner (aujourd'hui acquise), les risques psycho sociaux, le respect des droits des salariés.

A Puy l'évêque, la dénonciation de 12 emplois manquants et les actions CGT ont permis l'obtention de 4 postes, et l'amélioration programmée des conditions de travail.

A Prayssac, la CGT dénonce le non respect du droit à avancement prévu par le règlement intérieur de la commission paritaire départementale ; elle se bat contre une pression inique sur les salariés précaires.

A Martel, la CGT, en intersyndicale avec FO, a permis l'obtention d'une nouvelle convention de Direction avec l'hôpital de Saint Céré, aujourd'hui la Direction ne se fait plus à la petite semaine. La lutte sur les conditions de

travail continue. AMAB Boissor, les Délégués syndicaux paient la lutte de la CGT pour maintenir la position de notre organisation, l'USD est en alerte depuis plus d'un an sur ce dossier. Au Mas de la Tour : conditions de travail et précarité, discrimination syndicale. **A l'ALGEEI46** une lutte exemplaire, soutenue par la CGT du Lot et le comité régional, a été menée par les camarades de l'ITEP de Nayrac contre les licenciements abusifs, et le management par la peur. Dans les établissements de l'action sociale les questions de restructuration sont cruciales, certains se sont regroupés soit sous la forme d'un GCSMS lotois, soit sous la houlette de la Fondation Camille Miret, seule l'ALGEEI46 maintient son identité ! La CGT ALGEEI défend ce maintien. Sur les structures importantes il n'y a plus de médecin du travail ou, ils sont sur le départ à la retraite. Lorsque l'on sait le nombre de professionnels aux risques particuliers, c'est un scandale pour le secteur sanitaire et social. En 2014 l'USD a participé au collectif des EHPAD du Lot animé par Yannick Lequentrec et a participé à la distribution d'un tract qui a eu un écho très favorable au niveau des salariés, d'une conférence de presse, de l'organisation de rencontres avec les salariés à travers le département. Ce travail en commun avec la fonction publique territoriale et l'UD a permis une prise de conscience de la disparité de nos conditions de travail, d'une pression budgétaire commune, et du mépris des tutelles pour le respect des personnes âgées et des salariés. Un travail auprès des représentants des familles aux conseils de vie sociale doit se généraliser et être porteur d'actions auprès des tutelles. Pour ce début d'année 2015, l'USD travaille à la mise en place des formations aux instances institutionnelles, au congrès fédéral qui se déroule du 23 au 27 mars prochain et à son propre congrès.

Chantal Dellac
Secrétaire USD.





Notre société est fragilisée par la crise, les attaques vis-à-vis des salariés sont nombreuses et l'austérité est la seule proposition qui leur est faite.

Le gouvernement, avec l'appui de certains de nos élus locaux, poursuit la politique de baisse de la dépense publique menée par ses prédécesseurs. Il considère les services publics, nationaux et locaux comme une charge insupportable. Il procède à leur démantèlement en les privatisant et en rognant sans cesse sur leur qualité et leur proximité, plutôt que de s'attaquer à leur financement en se saisissant des dossiers de la fraude et de l'évasion fiscale.

Les premières mesures sont déjà là, avec la fermeture de plus de 70 écoles, la mort annoncée de la ligne POLT et à l'avenir la suppression des dessertes ferroviaires dans le Lot, la fermeture des petites perceptions, gendarmeries, la fermeture de l'accueil physique EDF, de nos bureaux de poste, de nos hôpitaux de proximité qui deviennent des coquilles vides et finissent en EHPAD.

Les besoins en services publics seuls garants de l'égalité de traitement de tous, sont importants et encore plus indispensables comme alternative à l'austérité surtout dans notre département rural.

Quelle attractivité pour notre département, nos villages, sans hôpitaux, écoles, gendarmerie, gares, perceptions, mairie, etc. ?

Il est urgent d'organiser la résistance citoyenne et la reconquête de nos services publics. D'autres choix sont possibles, rien n'est inéluctable si on s'en donne les moyens tous ensemble.

Rejoignez le collectif CGT
« **VIVRE ET TRAVAILLER**
PARTOUT DANS LE LOT »

Cécile Guillaumard

Retraités : pas d'austérité

L'action en cours chez les retraités. Le tract intersyndical national (CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR, UNRPA, LSR) « Mémoire revendicatif des retraités pour 2015 » été transformé en tract pétition. Pour la CGT, au nom de l'USR, l'envoi postal d'un double tract (un à signer et un à faire signer) accompagné d'une enveloppe pour la réponse, ont été adressés à tous les syndiqués CGT retraité-e-s du LOT. Cette démarche est associée à une diffusion sur les marchés de Luzech, Prayssac, Lalbenque, Limogne, Cahors, Pradines, Figeac, Gramat, Lacapelle Marival, Souillac et Bretenoux.

Tous les tracts collectés constitueront le support-pétition d'une rencontre auprès des quatre parlementaires du LOT. Les premiers résultats sont satisfaisants.

JL Couderc



La CGT c'est nous, alors faisons la vivre !

Chacun le constate et le subit au quotidien, hollande, avec son gouvernement et sa majorité, est devenu le DRH zélé du MEDEF.

Si l'adoption de la loi Macron en est le plus récent avatar, il n'en est pas le dernier; les « concertations » qui s'engagent sur le dialogue social et les seuils sociaux augurent mal de l'avenir pour les salariés.

Cette trahison des espoirs du peuple, ce renoncement à une véritable politique basée sur la croissance, le plein emploi, la justice sociale, l'intérêt national imposent à la CGT l'obligation de s'engager à fond pour construire un pôle de résistance face aux diktats du MEDEF.

Les salariés ont besoin d'avoir un outil syndical performant pour défendre leurs droits et obtenir des avancées sociales.

Cet outil, c'est la CGT et notre ambition permanente est de la faire vivre, se développer pour être toujours plus efficace.

2000 syndiqué(es) dans notre département, même si pour beaucoup cela paraît insuffisant, c'est déjà une force qui compte et peut gagner et grandir encore surtout si chacune et chacun d'entre nous décide de consacrer un peu de son temps pour aider concrètement la CGT.

Parlons clair, nous ne sommes pas assez nombreux à nous impliquer pour faire vivre notre CGT.

Aujourd'hui, nous avons deux urgences à régler.

Tout d'abord, nous avons 4 locaux CGT de proximité, à Biars, Cahors, Figeac et Souillac. Pour qu'ils soient ouverts un maximum, nous avons besoin de **camarades pour tenir des permanences.**

Actif ou retraité, chacun peut consacrer un peu de son temps pour cela.

Contactez l'UD en donnant vos disponibilités.

Ensuite, nous avons besoin urgent de **camarades qui s'investissent réellement dans la défense des salariés.**

On ne cherche pas des assistantes sociales ni

des mère Térésa bis ni des « juristes » mais des militants syndicalistes qui veulent être utiles et combattre réellement et efficacement le patronat y compris devant les tribunaux.

Ce que l'on fait dans les entreprises avec les élus et mandatés CGT, nous devons le faire aussi pour les salariés inorganisés.

En quoi cela consiste ?

Il y a 4 parties qui peuvent être faites par des personnes différentes si besoin :

- **L'accueil du salarié**, au siège du local CGT, savoir écouter, ne pas pleurer mais aider le salarié à « sécher ses larmes » et à redresser la tête pour engager le combat afin d'être réintégré dans ses droits.
- **La réflexion**, elle se fait au sein du collectif avec les camarades impliqués dans le secteur dlaj.
- **La rédaction du dossier**, elle peut se faire aussi à son domicile.
- **La défense orale** du dossier devant le tribunal (conseil prud'hommes ou cour d'appel), il n'y a pas besoin pour être défenseur syndical d'une licence ou d'un doctorat de droit.

La CGT dispense des formations adaptées à chaque étape pour aider les camarades à exercer au mieux ces responsabilités.

Non le seul pré requis est la volonté de travailler dans le cadre de la démarche syndicale revendicative de la CGT.

Alors à vous de jouer !

Contactez l'UD en donnant vos disponibilités et centres d'intérêt.

J.J. Wagner

Retraites complémentaires Agirc/Arrco tous concernés

Si les régimes connaissent aujourd'hui des difficultés, c'est principalement du fait du refus patronal d'augmenter le montant des ressources allouées aux régimes, situation aggravée depuis 2009 par la crise. Il en résulte une approche patronale strictement comptable.

Une approche qui est aussi celle de la Cour des comptes selon laquelle il est impossible d'augmenter les cotisations car cela mettrait gravement en cause la compétitivité des entreprises françaises.

Le nombre de retraités continuant d'augmenter, il ne resterait plus qu'à agir sur le niveau des prestations en les abaissant une fois de plus et à reculer l'âge de la retraite.

C'est d'ailleurs le fil rouge des propositions avancées par le Medef.

Il s'agirait, notamment, de confirmer la sous indexation, ou plutôt le gel des pensions, pour deux années supplémentaires.

C'est dire que la négociation qui s'ouvre concerne tous les salariés, et pas seulement ceux du privé...

Mesure phare, le Medef porte un nouveau recul de l'âge comme une mesure incontournable.

Le recul pourrait commencer pour la génération 1956 et l'objectif serait de reculer l'âge par paliers de 6 mois. La cible serait 64 ans (69 ans pour une retraite sans décote)

Une autre mesure pourrait être de ne plus accorder de retraite sans abattement avant 67 ans, indépendamment de la situation dans le régime général.



Pour financer durablement les régimes complémentaires, la CGT propose notamment...

- un élargissement de l'assiette des cotisations à des éléments qui n'y sont actuellement pas soumis comme l'épargne salariale (intéressement, participation...).
- une augmentation modulée de la cotisation dite patronale ARRICO en fonction du rapport masse salariale sur valeur ajoutée selon les trois segments:

Les entreprises où les salaires sont < à 50 % de la valeur ajoutée,

Celles où les salaires sont > à 50 % et < à 70 % de la valeur ajoutée,

Celles où les salaires sont > à 70 % de la valeur ajoutée.

- Rendre effective l'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui fait pourtant depuis plus de 20 ans l'objet de cinq lois et directives européennes.
- une amélioration de la Garantie minimale de points AGIRC en la passant de 120 à 150 points ainsi que la création d'un équivalent pour l'ARRICO de façon à garantir solidairement un minimum de droits aux ressortissants du régime non cadres.

Ensemble, ne laissons pas brader nos régimes de retraites complémentaires.

JC Plewinsky

